Dénomination française ne veut pas dire marchandise française

Beaucoup d'aiguillles fabriquées à l'étranger sont vendues sous des étiquettes bien françaises. Ne vous laissez pas tromper. Si l'aiguille qu'on vous présente n'est pas une BOHIN il y a 56 chances contre 4 pour que ce soit une aiguille étrangère. Insistez-donc toujours pour avoir les véritables

AIGUILLES FRANÇAISES BOHIN

0.65 le paquet de 25 aiguilles

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 19 MARS:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: fermée.

Etablissement municipal de bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Bibliothèque Catholique, rue des Orphelins, 8, de 9 à 10 h. 30.

LA CRISE FINANCIÈRE ET LE JEU PARLEMENTAIRE

Lors de la réunion de la Chambre de Commerce, qui s'est tenue le 12 mars, M. Louis Lorthiois, président, a fait un exposé sur la « Crise parlementaire et le jeu parlementaire », dont nous donnons ici une étude:

A l'homme simple, il peut paraître que, pour rétablir l'équilibre des finances françaises, il suffit de mettre « un peu d'ordre dans la maison »; que la France travaille plus, dépense moins, exporte beaucoup et commence courageusement à rembourser, peu à peu, ses dettes. Les Chambres de Commerce, et notre Compagnie la première, ont prôné ces remèdes évidents.

Or, l'homme simple se trompe; il compte sans ce que l'on appelle, avec quelle involontaire ironie, « le jeu parlementaire ».

Car il importe peu de déterminer si telle ou telle réforme est indispensable au salut financier de la France, à la santé économique de la France. Au Parlement, il s'agit uniquement de savoir si la réforme permettra de « lever » assez de points. Alors il faut, tantôt attaquer durement à droite, faire de subtiles feintes à gauche ou se garder au centre.

Le jeu est difficile.

L'autre nuit, mal réveillés, les joueurs ont brouillé les cartes. Le ministère est tombé. La livre sterling a bondi à 136.

Des jours, que l'on dit précieux, ont été perdus. Mais cela n'a pas d'importance: il y a eu maldonne, simplement. Déjà, on donne les mêmes et l'on recommence. Et c'est encore la même chose, la même chose pour changer.

UN REGARD EN ARRIÈRE

Peut-être, cependant, l'homme simple, sans comprendre rien à ce beau jeu, a-t-il le droit de se demander ce qu'on y gagne, ce que la France y a gagné, ce qu'elle y gagnera demain.

Revenons une demi-année en arrière, au mois d'août 1925. Le ministre des Finances de ce temps-là avait établi un projet de budget pour 1926: dépenses, 36 milliards 039 millions; recettes, 36 milliards 172 millions. Cet équilibre budgétaire assuré pousse au raffermissement de la confiance. Sur le marché, les valeurs « à change » baissent sensiblement. On croit à la restauration du franc. Les places étrangères en achètent. La livre cote 102 fr.

Le projet de budget exposait comme suit la politique financière à suivre: « Assainir sans heurts, par une volonté continue de redressement dans l'ordre, par l'économie et par la taxation inexorable, mais mesurée. »

Sans doute, ce n'était pas dans les règles du jeu parlementaire, car il a fallu recommencer; et depuis lors, la vaine agitation des politiciens a fait de la belle besogne. On peut marquer comme plus gros points:

Echec des négociations de Washington; démembrement du pouvoir; découragement du pays, fuite des capitaux; échec de l'emprunt or 4 %; échec de la conversion des Bons du Trésor; hausse des prix; arrêt dans la rentrée des impôts; arrêt des exportations; déficit croissant du budget; épuisement de la Trésorerie; inflation; ruine de l'autorité de la France à l'extérieur, à Genève d'abord; hausse de la livre à 135, et tant d'autres encore.

ET QUE SERA DEMAIN?

Et demain que gagnera-t-on?

Il faut reconnaître que l'actuel ministre des Finances, reprenant la tâche d'assainissement financier, doit avoir le cœur haut et ferme pour ne pas défaillir. Les chiffres donnés par les documents officiels sont de taille à faire peur:

Déficit budgétaire, environ 5 milliards;

Remboursement probable de bons du Trésor en mai 1926, 4 milliards;

Remboursement de la dette à court terme extérieure, 1 milliard 600 millions.

Total: 10 milliards 600 millions.

Ce qui revient à dire que la Trésorerie aura à trouver d'ici mai 10 milliards et demi pour faire face aux engagements et aux dépenses extraordinaires.

Or, ces chiffres sont des minima. Il manque actuellement 800 millions par mois à la Trésorerie pour équilibrer recettes et dépenses. La hausse continuelle du sterling et des prix généraux peut grossir ce déficit. Les Bons du Trésor 1923 (2e série) venant en échéance en mai s'élèvent **à 6 milliards 189 millions** en capital. Une politique financière maladroite, tuant la confiance des prêteurs, peut amener 6 milliards de demandes de remboursement au lieu des 4 milliards que prévoit le Gouvernement. La dette extérieure est payable en dollars, livres sterling florins piastres-or pesos-or et livres égyptiennes. Nous avons à payer en 1926 pour le service des amortissements et des intérêts de notre dette commerciale extérieure, entre autres: 57 millions de dollars, 10 millions de livres, 20 millions de piastres-or, etc. La hausse actuelle des changes étrangers fait prévoir une dépense dépassant de 800 millions le chiffre ci-dessus donné.

OU TROUVER CES MILLIARDS?

Il y a un reliquat d'impôts 1925 à faire rentrer (à peine un milliard). Il y a 3 milliards d'impôts Loucheur à espérer, et ce qui restera du produit de l'inflation de décembre 1925, après les continuels prélèvement de la Trésorerie.

Parmi les contradictions des chiffres donnés par le Gouvernement, il est difficile de savoir exactement ce qui reste actuellement des milliards de l'inflation Loucheur. Si l'on tient compte des remboursements massifs de décembre et de février et de la déclaration de M. Lamoureux. « Le Trésor a besoin chaque mois de 800 millions de ressources supplémentaires... », il faut supposer qu'il n'en restera bientôt plus rien.

A supposer le mieux, il restera 5, 6 ou 7 milliards à trouver en deux mois. Nous disons plutôt: « d'ici deux mois, il faudra faire entrer dans les caisses du Trésor 5, 6 ou 7 milliards de recettes supplémentaires. »

LES MESURES A PREVOIR!

Aussi faut-il s'attendre à ce que notre ministre des Finances, comme œuvre inaugurale, décide lui aussi, de faire ce que l'on appelle « une inflation exceptionnelle ayant un caractère absolument provisoire et qui devra être résorbée par la rentrée des impôts nouveaux. »

Dans l'année 1925, profitant chaque fois d'une crise ministérielle (Démission Herriot, Caillaux, Painlevé) on est parvenu à faire ainsi **18 milliards d'inflation provisoire, sans compter 17 milliards et demi,** d'avances supplémentaires par la Banque de France, ayant, elle aussi, un caractère tout à fait **provisoire.**

Il ne faudra plus beaucoup de ces mesures provisoires pour aboutir à un écroulement bien définitif du franc!!

Cependant, est-il impossible de trouver, par d'autres moyens, de quoi équilibrer le budget? Chacun sait bien qu'un pays riche de mille milliards peut avancer 10 milliards à son Gouvernement. Chacun sait bien également, depuis l'homme du peuple jusqu'au capitaliste, que ces 10 milliards ne seront donnés qu'à un gouvernement *véritable, qui ait l'ordre,* la méthode et l'autorité qu'il faut pour utiliser à bien les fonds qu'on lui fournit.

A force de souffrir des incertitudes et des faiblesses des gouvernants, **le pays entier a compris qu'il fallait avant tout un plan, et une autorité pour l'appliquer rigidement.**

Il ne croit plus aux gouvernements caduques produits par le jeu parlementaire. Il ne veut plus *donner de nouveaux milliards à ceux-là mêmes qui* sont incapables d'expliquer à quoi ont servi les 42 milliards d'inflation directe et déguisés de l'année 1925.

C'est le vœu si souvent répété par notre Compagnie: « **une méthode,** une **autorité** ».

Mais le jeu parlementaire permettra-t-il qu'il s'accomplisse.

LES MESURES QU'IL FAUT

Resterait, en tous cas, à choisir la méthode.

Il en existe beaucoup, mais elles relèvent toutes, malgré les nuances, de deux classes violemment opposées: la méthode de l'impôt sur le capital — la méthode de l'impôt sur la consommation.

Nous le répétons: **l'impôt sur la consommation, l'impôt sur les choses, l'impôt sur l'objet des transactions et des spéculations est le seul remède possible actuellement.**

Dans un Etat bien assis, conduit avec autorité et jouissant d'une stabilité monétaire absolue, l'impôt direct basé sur la fortune de chacun est incontestablement l'impôt idéal, simple, et sûr.

Dans un Etat troublé, subissant une crise économique due à l'instabilité monétaire, **l'impôt basé sur la fortune devient souverainement injuste et par cela même inapplicable.**

Car dans la période d'inflation que nous traversons, la dévaluation du franc ruine à demi le capital. L'impôt direct frappe donc une fortune en régression. Or, les techniciens savent que l'impôt direct n'est efficace que lorsqu'il frappe le revenu, le bénéfice dans une fortune en progression.

Tandis que l'impôt indirect rétablit la justice fiscale en touchant à la fois la consommation de tous, et en touchant, dans leur objet, les spéculations qu'entraîne inévitablement la crise monétaire.

Mais ces principe de sagesse élémentaire, le jeu parlementaire permettra-t-il de les appliquer?

Deux noyés sont retirés du canal

Un des corps n'est pas identifié

Deux noyés ont été retirés du canal de Tourcoing jeudi matin, vers six heures.

Le premier, qui fut retiré près du pont hydraulique, au quai de Marseille, portait des pièces d'identité dans ses vêtements. Il s'agit de Henri Derho, âgé de 53 ans, demeurant 213, rue des Trois-Pierres.

Le second, aperçu à hauteur de la rue du Viaduc, au Blanc-Seau, n'a pas été identifié, aucun papier ne se trouvant dans ses vêtements.

Voici son signalement: taille, 1 m. 75 environ, paraissant âgé de 60 ans; forte corpulence, cheveux gris, moustaches grises; très mauvaise dentition. Vêtu d'un pardessus bleu marine à col de velours, veston noir gilet bleu, pantalon noir à rayures blanches, chandail bleu marine en laine; chemise bleue à points blancs, caleçon en coton portant le n° 13 brodé en fil rouge; chaussettes grises, chaussures à lacets en très bon état; petite cravate en tulle couleur vert pâle.

Dans ses poches on a trouvé un mouchoir rouge et noir, une paire de lunettes, un canif manche corne à trois lames, une pipe, un porte-monnaie à soufflet contenant deux petites clefs identiques, la somme de 35 centimes en monnaie belge, un peigne articulé en fer, une découpure de journal flamand.

M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a procédé aux constatations d'usage. Les corps ont été conduits à la morgue de l'Hôpital-Civil, rue Nationale.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE suivants ont été accordés:

Deboysère Ch., rue de la Tossée, 108, 1 maison et une fosse septique, rue du Blanc-Seau, 300; Honoré Eug., rue de la Baille, 114, 1 maison, rue Turgot; Dewitte J., rue Auber, 61, 1 maison, boulevard de l'Egalité; Nevejans M., rue de Gand, 174, 1 maison, rue Archimède; Verschaeve, rue des Anges, 30, 1 atelier de menuiserie, rue des Ursulines, 68; Delrue Fernand, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 24, 1 garage, rue de la Ferme; Morel-Dufermont, rue de Normandie, cour Cambien, 8, 1 maison, rue du Brun-Pain; Debal-Leglaye, rue du Luxembourg, 45, 1 maison, rue de la Croix-Blanche; Verhergen, rue de la Croix-Rouge, 180, 1 cuisine, rue de la Croix-Rouge, 180; Desmettre G., rue de la Latte, 123, 1 cuisine, rue de la Latte, 123; Dontreluigne Ch., rue des Trois-Pierres, 409, 1 cuisine, 1 débarrasoir et 1 chambre, rue de Soissons; Clabeaux Edouard, rue de Turenne, 47, à Mouvaux, 1 maison, rue d'Armentières prolongée; Vanmoerkerke Jules, rue de la Baille, 1 maison, rue de Châteaudun; Duforest J., rue Jacquard, 5, 1 maison avec magasin et fosse septique, rue Pasteur; Pinoit E., rue du Général-Souham, 62, 1 atelier, rue d'Ostende; Vandekerkove M., rue du Capitaine-Guynemer, 1 pièce supplémentaire, rue du Capitaine-Guynemer, 30; Comptoir Financier Tourquennois, place Notre-Dame, 1 immeuble, angle rues de la Croix-Rouge et de l'Aurore; Merckx, rue d'Hazebrouck, 39, 1 annexe, rue d'Hazebrouck; Cornillie H., rue Achille-Testelin, 19, 1 atelier, rue Achille Testelin, 19; Houzé de l'Aulnoit, boulevard Descat, 226, 1 hangar, boulevard Descat; Monvoisin, rue d'Angleterre, 106, 1 garage, rue d'Angleterre; Lecocq E., rue de Roubaix 11, 1 maison, rue de Dunkerque près le numéro 198; Forest Zéphir, place Saint-Vincent-de-Paul, 29, 1 maison, avenue latérale à la Gare; Vandaele H., rue d'Anvers, 1 maison en arrière de l'alignement, derrière le numéro 86 rue de la Baille; Campion, rue d'Anvers, annexes et transformations intérieures, rue du Bois; Decavele, rue de la Croix-Rouge, 147, 1 maison, rue d'Oran; Lemaire Julien, rue de Lille, 190, 1 reiaverie, rue de la Latte, 168; Duchaussoir, rue de la Mackellerie, 99, Roubaix, 1 maison, boulevard Descat; Delemasure, rue Auber, cour Jubaru, 6, 1 maison, rue de Nancy, 28; Leman, rue de Paris, 233, 1 baraquement, rue d'Athènes; Mme Robbe, rue de l'Espierre 34, 1 maison, rue du Rhin; Lambaere et Verhaeghe, rue du Moulin, 86, 2 maison, rue de Varsovie; Pruvost Ch., rue de la Potente, 2, 1 maison, rue Mirabeau; Sieuw-Nolf, rue du Brun-Pain, 230, 1 maison, rue du Brun-Pain, 223.

MM. LES INDUSTRIELS sont avisés que la Fonderie de Bronze 9, rue de Châlons, à Tg, marche sous la raison sociale **Emile Simar,** et n'a rien de commun avec le **Comptoir Métallurgique,** 20, rue Motte. 20090d

LES VÉTÉRANS DE LA MUTUELLE. — Les funérailles de M. Lucien Feret, membre, auront lieu le samedi 20, en l'église St-Joseph, à Roubaix, à 9 h. Les sociétaires sont priés d'y assister.

LE CONCERT DE L'« UNION TOURQUENNOISE » ET DE LA CLIQUE SCOLAIRE. — C'est le dimanche 21 mars, à 15 h. 30, dans la salle du Gymnase municipal, rue de Gand, que sera donné le concert de gala des sociétés municipales l'« Union Tourquennoise » et la Clique scolaire.

Le programme de cette fête qui promet d'être très suivie comprend notamment: des auditions par la Fanfare Les Intimes, le Cercle Symphonique du Flocon et la Clique scolaire; des productions par l'« Union Tourquennoise », qui exécutera aussi le Ballet des Matelots; M. R. Duforest, 1er prix du Conservatoire national de musique; Huys Schoff, contorsionniste; Delmas, diseur, et l'Inconnu dans son répertoire.

Le concert se terminera par le Défilé des Nations, grande scène patriotique exécutée par l'U.T. et la C.S., avec accompagnement par Les Intimes et le Cercle Symphonique du Flocon. Voici d'ailleurs l'ordre du défilé: Alsace-Lorraine, Espagne, Hollande, Suisse, Suède, Roumanie, Japon, Italie, Amérique, Angleterre, Belgique, la France et les [illegible] (1914), les Poilus (1918), la République et la Jeune France. Apothéose. Lever du rideau à 15 h. précises.

AMICALE SEVIGNE. — La prochaine réunion mensuelle aura lieu aux Fraternelles scolaires, rue de la Blanche-Porte, le dimanche 21 mars, de 4 h. 30 à 6 h. 30. Communications importantes pour le concert choral. Les répétitions ont lieu les mardis et vendredis soir à 7 h. Perception des cotisations vendredi de 6 h. 30 à 7 h. 30, Institut Sévigné, 70, rue des Ursulines. S'adresser à Mlle Desrumeaux, trésorière.

AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE LA RUE DES CHAMPS. — Le bal de l'Amicale aura lieu samedi 27 mars, dans la salle du Gymnase municipal, rue de Gand. Les Amicalistes pourront retirer des invitations à l'école dimanche 21 courant, de 10 h. à midi. Le secrétaire se tiendra à la disposition des retardataires pour distribuer les cartes d'identité pour 1926. Séance de tir et jeux comme d'habitude.

ESSENCE AUTOS. Gros détail pr pompe et tonnelets **Quincaillie Jean Richmond et Cie. Tg.** 18038

AMICALE DU FLOCON. — Le samedi 27 mars aura lieu un concours entre les sociétaires des sections de jeu de cartes et de dames. Inscription au Foyer, le samedi 20 mars.

— Un souper d'adieux offert aux conscrits aura lieu le samedi 24 avril. Les inscriptions seront reçues, au Foyer, à partir du samedi 20 mars.

GROUPE DE LA CROIX-ROUGE DES COMBATTANTS. — Le tir de sélection, pour les *tireurs du groupe,* en vue de la formation de l'équipe qui participera au concours organisé par la Fédération vers juin-juillet, aura lieu dimanche prochain au Tir National de la rue de l'Yser, à partir de 9 h. 45.

Rendez-vous de tous les tireurs qui se sont fait inscrire et de tous les Anciens combattants du groupe qui désireraient y participer à 9 h. 30, au siège, rue de la Croix-Rouge.

SOCIETE PHILANTHROPIQUE « LES GAIS LURONS DU PONT-DE-NEUVILLE ». — La société philanthropique bogophonique « Les Gais Lurons du Pont-de-Neuville », dans sa sortie du 14 mars, a ramassé la somme de 454 fr. 55 au profit des vieillards de l'Hospice, somme remise à M. l'économe par le président, M. Marceau Perne, qui remercie les généreux donateurs.

FANFARE « LES INTIMES ». — Aujourd'hui réunion au local, à 19 h. 30 précises, avec petits pupitres pour se rendre au Gymnase pour la répétition générale du programme du concert du 21, même endroit. Le secrétaire fera la distribution des cartes à l'issue de la répétition. La Commission prie les musiciens d'être exacts.

CERCLE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Le Groupe des Jeunes a convié les Anciens à un match de tir dont l'enjeu est un petit souper qui aura lieu le samedi 27 mars, à 20 heures. On invite vivement les Anciens à répondre avec empressement à cette invitation. Il s'agit de provoquer une réunion intime pour laquelle la gaieté et la bonne camaraderie sont de rigueur. Le match aura lieu au stand de tir, le dimanche 21 mars, toute la journée. Les conditions faciles et avantageuses du match sont affichées au local. La Commission espère qu'un bon nombre y assisteront.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez Tiberghien, rue d'Anvers, une soigneuse, Madeleine Petit, 40 ans, rue de Madagascar, a été blessée à la main droite. 3 semaines de repos. — A la filature de coton Christory, rue de Renaix, un rattacheur, André Duburiez, 88 ans, rue des Piats cour St-Louis, 11, a été blessé à la main droite. 20 jours de repos — Chez Sion, rue du Général-Dronot, une soigneuse, Marthe Boucau, 15 ans, rue de Tourcoing, 7, à Mouscron, a été blessée à la main gauche. 20 jours de repos. — Chez P. et H. Lecurent, rue de l'Epine, une nettoyeuse, Marguerite Piestregaele, 16 ans, à Warnton-Bas s'est brûlée aux bras en tombant sur une table chauffante. Trois semaines de repos. — Chez J.-B. Dumortier, rue de l'Amiral-Courbet, un débourreur, Cyrille Vandestienne, 44 ans, rue de Comines, 2, a été blessé à la main droite. 20 jours de repos.

— Chez Malard, rue de Guisnes, un emballeur, Cyrille Uyttenhove, 43 ans, à Ardoye, a été blessé au coude droit en mettant de la laine dans une balle. 3 semaines de repos. — Un maçon, Odile Buyck, 35 ans, rue de Mouscron, 6, à Belleghem, s'est blessé à la hanche gauche en tombant. 20 jours de repos. — A la fabrique de tapis Masure, rue du Bus, un tapisseur, Robert Vanoverschelde, 27 ans, rue Pasteur, à Mouscron, a été blessé au pied gauche par la chute d'un poids. 20 jours de repos. — A la filature Leplat, rue Duguay-Trouin, un soigneur de cardes, Georges Braeman, 45 ans, a été blessé au bras gauche. 20 jours de repos.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale au Gymnase, rue de Gand.

ORPHEON JEUNESSE TOURQUENNOISE. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Répétition générale ce soir, à 20 h., au local.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce soir vendredi, à 19 h. 45, répétition générale. Programme du concert du lundi 22. Présence indispensable. Communications importantes.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS. — Répétition vendredi 19 mars, à 8 h. du soir, au local habituel, 2, place de la République.

MOUVAUX

CHORALE St-FRANÇOIS. — Dimanche dernier après la grand'messe, dans une réunion intime présidée par M. l'abbé Tiberghien, curé de la paroisse St-François d'Assise, accompagnée de M. l'abbé Devémy, vicaire, et de M. l'abbé Bonte, toute la chorale était réunie dans la salle du Foyer St-François pour y fêter son président, M. Léon Buchy, décoré récemment par le Souverain-Pontife de la médaille « Pro Ecclesia et Pontificie » en récompense de ses 30 années de services rendus comme chantre de la paroisse.

M. Paul Gadenne, vice-président de la société, prit la parole au nom de tous les membres de la chorale et retraça d'une voix émue et pleine d'expression toute la vie de dévouement, d'assiduité et d'activité du président depuis la fondation de la paroisse et lui offrit un modeste cadeau en souvenir de reconnaissance et de profonde amitié de tous les choristes.

M. le Curé prit ensuite la parole et à son tour fit l'éloge du médaillé « qui, dit-il, méritait bien cette distinction par suite de toutes les marques d'affection et du labeur qu'il avait apportés à la présidence de la belle phalange musicale qu'est la chorale St-François. » Il félicita ensuite François Ducrocq qui obtint également du Souverain Pontife la croix de chevalier de Saint-Jean de Latran, puis M. le Curé remit à MM. Paul Gadenne et Carlos Depoortère, tous deux vice-présidents de la société, une mention spéciale de reconnaissance adressée par Mgr l'Evêque de Lille pour le dévouement qu'ils avaient apporté aux différentes œuvres de la paroisse pendant de bien longues années.

Le président, à son tour remercia tous ceux qui étaient présents de la marque de sympathie qu'ils avaient voulu lui témoigner et cette petite fête intime se termina par de chaleureux vivats dirigés avec une main de maître par M. Castelain en l'honneur de ceux qui venaient d'obtenir de si belles distinctions et comme de coutume les vins d'honneur furent servis.

SOCIETE D'ANCIENS MILITAIRES « LE DRAPEAU ». — Dimanche prochain, 21 mars, à 17 h., aura lieu au siège, Café de l'Harmonie, l'assemblée trimestrielle. La Commission compte sur la présence de tous les membres, à cette réunion dont l'ordre du jour est très important.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez M. Kesteloot, confiseur, M. Marcel Lebeau 28 ans, rue de Lille, à Tourcoing, s'est brûlé au bras droit avec du chocolat en ébullition. 15 jours de repos.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra samedi, à 9 h., à l'Ecole des garçons, rue de Roubaix.

MARCQ-EN-BARŒUL

LES RESULTATS du DENOMBREMENT de LA POPULATION. — Il a été recensé lors du dénombrement de la population du 7 mars dernier, 3.929 maisons, 4.633 ménages, et 15.926 habitants.

Le recensement de 1921 accusait 12.778 habitants, 3.061 maisons, 3.727 ménages, soit en 1926, une augmentation de 3.148 habitants et 868 maisons.

Ces chiffres laissent espérer que Marcq, qui ne demande qu'à prospérer, deviendra un jour, une agglomération très importante.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un terrassier de l'entreprise Bouche, de Flers-Breucq, Louis Duflo, demeurant place de la Nouvelle-Aventure, à Lille, occupé sur un chantier, boulevard de Roubaix, a buté sur un poteau et est tombé sur un tas de briques; dans sa chute il s'est fait des contusions à la main gauche. 12 jours de repos. — Un maçon, M. Oscar Debaisieux, 61 ans, 13, rue Jeanne-Lavalard, à Lomme, travaillant pour le compte de M. Rouzé, entrepreneur à St André, est tombé en portant un bâti de porte dans une maison en construction sur le boulevard de Lille. Dans sa chute, il s'est fait de fortes contusions à la cuisse droite. 15 jours de repos — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un aide-confiseur, M. Léon Engloo, 27 ans, demeurant à Bailleul, rue d'Ypres, s'est brûlé à la poitrine et aux avant-bras, avec du sucre en ébullition. 15 jours de repos.

Chez vous, assis dans un bon fauteuil, vous pouvez choisir un nouveau sténographe, décider sur un placement en propriété, trouver un nouvel appartement, et faire ainsi mille choses simplement en lisant et étudiant les

LE DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING

Voici le sommaire de notre Supplément Hebdomadaire Illustré qui paraîtra dimanche:

PAGE 1. — La Reine des Belges à Lille. — Conte du Dimanche: Le piano d'Elisa (Pierre Valdagne). — Chronique rimée.

PAGE 2. — L'incendie tragique de Tourcoing: Les funérailles des victimes. — Nouvelle: Le feu de bengale (H.-J. Magog).

PAGE 3. — La Rose du Fayoum, roman (Jehan d'Ivray).

PAGE 4. — La Page de la Famille. — Nos Problèmes de Mots Croisés. — Les Pasquilles du Broutteux (Jules Watteeuw).

PAGE 5. — Les beaux films: Don X, fils de Zorro.

PAGE 6. — Six cent mille francs par mois, roman (Jean Drault).

PAGE 7. — Les Sports: Les Championnats du Nord de Football-Association. — Le Championnat de France de Cross-Country.

PAGE 8. — Le lancement à Saint-Nazaire de « L'Ile-de-France ».

Le Numéro: DIX PAGES, VINGT CENTIMES.

La Foire commerciale de Lille

M. Durafour, ministre du Travail assistera le 3 avril à son inauguration

La deuxième Foire Commerciale Internationale de Lille approche. On travaille ferme à son installation et tout sera fait pour le jour de l'ouverture. L'inauguration est, rappelons-le, fixée au samedi 3 avril, veille de Pâques. M. Edouard Bouchery, l'actif commissaire général de la Foire s'est rendu à Paris mardi et a été reçu par M. Durafour, ministre du Travail qui a bien voulu lui promettre formellement d'assister à l'inauguration.

Après la réception du ministre, en gare de Lille, un grand banquet réunira de nombreuses personnalités dans la vaste salle des fêtes de la Foire, à l'Esplanade.

Dans l'après-midi, M. Durafour, accompagné des autorités locales parcourra les nombreux halls et fera la visite des stands.

PAS-DE-CALAIS

LA MORT SUSPECTE D'UNE FILLETTE A ANGRES-LIEVIN. — L'autopsie conclut à un crime. — Nous avons relaté mercredi, à la suite de quelles circonstances le Parquet de Béthune avait ouvert une information sur la mort à Angres d'une fillette de deux ans, Henriette Yard, et annoncé l'arrestation de Louis Yard, 24 ans, mineur.

L'autopsie pratiquée par M. le docteur Lecat, médecin-légiste, conclut au crime, ce que nie le beau-père, Louis Yard.

SOMME

LE DRAME DE FERRIERES. — Mme Julienne Foré, victime du drame de Ferrières, le 28 février, est sortie de l'Hôtel-Dieu, physiquement guérie; mais elle a été conduite à l'asile départemental de Dury, en raison de son état mental.

CHAMPAGNE BALLON DE TRUCHSESS

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Casino-Théâtre. — M. Montignies, le directeur du Casino-Théâtre, nous offre pour l'avant-dernière semaine de la saison lyrique, 5 représentations très variées et particulièrement choisies, samedi 20 et lundi 22 mars, en soirée à 8 h. 30: **« Les Petites Michus »,** opérette en 3 actes de MM. Vanloo et Duval, musique de Messager. Dimanche, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30: **« Gillette de Narbonne »,** de M. Chivot et Duru, musique de Ed. Audran. Mardi, en soirée, à 8 h. très précises, à la demande générale, **« Louise »,** le chef-d'œuvre du maître Gustave Charpentier. Cette représentation sera donnée avec le concours de Mlle Andrée Cortot, de l'Opéra-Comique; MM. Zucca, Mille et Mme Yvonnie. La location pour tous ces spectacles est ouverte dès aujourd'hui, 12, Place de la Liberté (Téléph. 13.14). 20096d

—— Ce soir vendredi, 19 mars, à 8 h., au **Cinéma Dubus,** première présentation du **« Miracle des Loups ».** Chronique du temps de L. XI, d'après le roman de M. Dupuy-Mazuel, réalisé par Raymond Bernard, partition de M. Henri Rabaud. Le premier film présenté à l'Opéra de Paris. Retenez vos places. Location ouverte pour toutes les séances 0 fr. 50 par place. Tél. 23.46.

ROUBAIX. — Concert de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot. — C'est le lundi 22 mars, à 20 h., au Grand Théâtre Hippodrome, que l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Turgot donnera sa grande manifestation artistique offerte à ses membres.

Le Comité de l'Association toujours à l'affût des nouveautés, s'est assuré le concours des Tournées Baret, qui donneront le dernier grand succès de Louis Verneuil et Geogres Beer, « Le mariage de Maman », avec le concours assuré de l'exquise Blanche Toutain, la grande vedette dans le principal rôle, et toute une pléiade d'artiste talentueux et bien connus.

La fête débutera par une production inédite de danses helléniques par la Section féminine de la Fédération des Amicales laïques de Roubaix, avec projections lumineuses.

CROIX. — Concert de la Chorale Sainte-Cécile. — Dimanche 21 mars, à 16 h. 30, la Chorale Sainte-Cécile donnera un concert qu'elle offre aux familles de ses membres honoraires et de ses sociétaires. La Commission s'est efforcée de rendre cette fête attrayante, elle s'est assuré le concours de la Symphonie Saint-Martin. En plus du chœur, nous relevons au programme: Duo-Trio, comique, une comédie et un divertissement musical. La fête commencera à 16 h. 30 pour se terminer à 20 h. Répétition générale vendredi à 20 h. On peut se procurer des tickets au contrôle

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Samedi 20 mars, à 8 h., 2e représentation du très grand succès, « La Chanson de Paris », opéra-comique en 3 actes, musique de F. Casadesus. En écoutant cette belle musique, on est conquis, on admire et l'on est ému!

Dimanche 21 mars, en matinée à 3 h., et le soir, à 8 h. 15, « La Demoiselle du Printemps », opérette en 3 actes, musique de H. Goublier fils.

Lundi 22 mars, à 8 h., irrévocablement dernière représentation de « La Chanson de Paris ». Exceptionnellement, MM. les Abonnés du dimanche en matinée seront admis, en payant toutefois les taxes réglementaires.

La location est ouverte pour toutes ces représentations.

—— **Paroisse N.-D. de Consolation.** — Le dimanche 7 mars, la Section dramatique a interprété, devant un nombreux public, deux comédies, « Les Deux Réservistes », « Les terreurs de l'oncle Berluron », et un drame social très impressionnant « La Meilleure Part ».

En raison du très beau succès obtenu, et pour déférer au désir exprimé, avec insistance, par de nombreuses personnes, une nouvelle représentation aura lieu, avec le même programme, le dimanche 21 mars, à 5 h. Entrée, 103, rue du Pont-de-Neuville. Prix des places: 3 fr. et 2 fr.

—— **« La Chanson de Paris », au Théâtre Municipal.** — Le public qui assistait à la soirée de jeudi au Théâtre Municipal, a accueilli très chaleureusement « La Chanson de Paris », représentée pour la première fois à Tourcoing.

L'œuvre de MM. Raoul Charbonnel et Francis Casadesus mérite la réputation que ses précédentes mises en scène, en d'autres villes, lui ont value. MM. Mille (Jean); Mlle Corne la (Rosette); M. Dangis (Le Colporteur); MM. Storel (Le Père Froment); Mme Bozzi (La Froment); MM. Delançay et Lefebvre, se sont acquittés de leurs tâches respectives à la satisfaction générale.

Au 2 acte, la vision de Rosette, bien réalisée avec vues et projections; puis les ballets, réglés par Mme Delora, avec Mlles Williams Nadin et Tcheskowa, provoquèrent une juste admiration.

M. Brisard, premier chef, dirigeait l'orchestre, qui trouva, dans une partition de choix, une nouvelle occasion de s'affirmer des meilleurs. Le pittoresque et l'émotion sont exprimés avec une harmonie, d'où est exclue toute afféterie, et où le naturel et la sincérité créent seuls l'impression d'une œuvre marquée pour le succès.

Le quart de VICHY que l'on trouve dans tous les cafés est l'apéritif idéal, se méfier des imitations et substitutions et exiger sur la bouteille le rond bleu VICHY-ETAT, marque de garantie. 20073

T. S. F.

TOUR EIFFEL. — **Vendredi 19 mars 1926.** — A 11 h., 11 h. 15, 11 h. 20, 15 h. et 16 h. 45: Cours et informations. — A 18 h.: Journal parlé par T.S.F. — A 19 h. 30: Radio-concert.

RADIO-PARIS. — **Vendredi 19 mars 1926.** — A 12 h. 30: Radio-concert Lucien Paris. — 16 h. 45: Radio-jazz organisé par l'Association des Radio-Amateurs Français. — 20 h. 15: Cours d'anglais, par M. Germain d'Hangest. — 20 h. 45: Radio-concert organisé par le journal « L'Ere Nouvelle », consacré à un département français; allocution d'un parlementaire de ce département.

P.T.T. — **Vendredi 19 mars 1926.** — A 10 h.: Au Collège de France, radio-diffusion du cours d'histoire et antiquités nationales, par M. Camille Jullian, membre de l'Institut. — 15 h. 30: A la Sorbonne (amphithéâtre Descartes), radio-diffusion du cours public de M. le professeur Bernard. — 17 h. 30: A la Faculté de Droit, radio-diffusion de la conférence publique de Me L. Le Fur. — A 20 h. 30: Chronique Théâtrale, par M. Emmanuel Glaser. — 20 h. 55: Causerie par M. Rivoire, président du Syndicat d'initiative de la vallée du Rhône. — 21 h.: Soirée de gala offerte par la Renaissance Française.

ASPIRINE "USINES du RHÔNE" 504

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du 18 mars 1926

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de M. Brunet.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Les tribunes sont combles et les débats soulevés par la crise du franc se sont terminés dans le calme. La Chambre s'est ralliée aux explications de M. Poullet et a voté l'ordre du jour déposé.

M. Renkin a parlé le premier: Il faut soutenir le franc, mais il y a dans les déclarations ministérielles des points qui restent fort obscurs. On est étonné d'apprendre que de nouvelles conditions ont été posées par les financiers étrangers. Ce qui étonne aussi, c'est que le Procureur général attende des instructions ministérielles pour sévir contre les spéculateurs. En ce qui concerne les nouveaux pourparlers à engager, M. Renkin critique le terme de trois ans réclamé par les banquiers pour le remboursement. Il dit, en terminant, que si l'on veut sauver le pays, il faut une économie sérieuse.

M. Jaspar rappelle qu'il a rejeté tous les projets ministériels. Il croit que M. Janssen a eu tort de ne pas prendre de précautions au sujet des premières promesses des banquiers. La situation, toutefois, n'est pas perdue. Il y a des pêcheurs en eau trouble. Il faut les poursuivre et c'est une faute d'accuser tous les banquiers belges de s'être compromis dans la spéculation.

M. Jaspar déclare que si le ministre des Finances poursuit les négociations, et s'il veut bien renseigner le Parlement sur ce qui se passera, il aura l'appui de tous les patriotes.

M. Jaspar examinant les moyens de consolider la dette flottante, parle de l'industrialisation des chemins de fer. Il demande qu'on communique à la Chambre les rapports fournis à ce sujet.

Quant aux futures négociations avec les banquiers étrangers, l'opinion publique demande d'être renseignée. En terminant, M. Jaspar fait appel à l'union de tous les Belges.

M. Strauss déclare que l'émotion générale a été causée par les menaces socialistes et la politique financière suivie jusqu'ici par le Gouvernement. En ce qui concerne les spéculateurs, le Gouvernement est armé. Il est à souhaiter qu'il fasse usage de ses armes pour arrêter les mauvais Belges. M. Janssen s'élève contre le bruit que le parti libéral songerait à renverser le gouvernement dans un but politique. Ce n'est pas l'idée du parti libéral, mais il faut que le gouvernement ne se laisse pas séduire lorsqu'il traitera avec les banquiers étrangers, par des vagues espérances. Il faut que le gouvernement sache où il va et où on le conduit.

M. Janssen demande au premier ministre de lui fournir des explications précises sur la situation. M. Poullet déclare qu'il ne le peut; pas plus que M. Janssen n'aurait livré le nombre de ses fusils et de ses canons lorsqu'il était ministre de la Guerre.

M. Janssen, tout en souhaitant que les opérations nouvelles que va conclure le ministre avec les financiers étrangers réussissent, ne peut s'empêcher de dire que la confiance renaîtra dans le pays dans la mesure où celui-ci sera tenu au courant des transactions.

M. Janssen, ministre des Finances, déclare que le budget est en équilibre et que le gouvernement dans ses nouvelles conventions, cherchera à obtenir un contrat de 10 ans et non de trois ans. Il ignore qui a pu communiquer les indiscrétions qui ont causé la panique? Aussi prendre-t-il des mesures pour que les conventions prises avec les banquiers ne soient pas communiquées au public de façon erronée. Le ministre termine en faisant appel au patriotisme des Belges.

Ces discours ont été applaudis.

Sur une question de M. Falony, M. Anseele, ministre des Chemins de fer, déclare qu'une enquête est ouverte à propos du coup de grisou du charbonnage de Liége.

La séance est levée à 10 heures 30.

A PROPOS DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

DÉCLARATIONS DE M. VANDERVELDE

Le ministre des Affaires étrangères a reçu jeudi, les membres de la presse et leur a communiqué ses impressions sur la conférence de Genève. Après avoir résumé la marche des travaux, les conversations, les propositions et les discussions, il a déclaré que c'est le Brésil qui, s'étant occupé avant tout d'avoir un siège, a fait échouer la conférence.

Parlant du pacte de Locarno et du pacte rhénan, il a confirmé que ces deux documents restaient entiers et que les puissances qui ont assisté à la conférence de Genève travaillaient à les réaliser. L'ajournement de la conférence est un échec sans doute, mais il sera réparé à la prochaine session de septembre. Quant au siège de la Belgique, M. Vandervelde a déclaré n'avoir pas eu à poser la question, car il y a eu l'unanimité de l'Italie, de l'Angleterre, de la France et de la Pologne pour déclarer que la Société des Nations ne pouvait pas admettre que la Belgique sortit du Conseil.

L'ÉPARGNE BELGE

En février, les versements à la Caisse d'épargne ont atteint 67 millions et les retraits 64 millions.

LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE MALINES

L'opinion ecclésiastique

A l'archevêché de Malines, c'est la joie franche. Aucune nomination n'aurait été accueillie avec autant de joie que celle de Mgr Van Roey. Un haut dignitaire ecclésiastique a déclaré qu'il ne croyait pas qu'il y aurait une voix discordante dans l'archidiocèse. Un autre ajoute:

« C'est l'homme des pauvres et des malheureux. Il est aussi simple et bon. C'est l'« homme silencieux ». Malines lui a donné ce surnom. Les prêtres expriment la même pensée en d'autres termes: C'est l'homme prudent par excellence ».

Un des amis du nouvel archevêque souligne cette phase de son caractère: « Il ne fait rien avec précipitation. **Il est intransigeant au point de vue des principes. C'est son devoir. Mais il est l'homme des vues larges, des solutions larges. Rien de mesquin chez lui. Il est non seulement très intelligent, mais très instruit. C'est la bonté même et la modestie personnifiée ».**

Au Chapitre

On désigne M. le chanoine Zech, doyen d'Anvers, comme successeur probable de Mgr Van Roey comme vicaire général.

La bulle apostolique

Jeudi, Mgr Micara s'est rendu à Malines. Le nonce du Pape a tenu à remettre lui-même à Mgr Van Roey, la bulle du Pape le nommant archevêque de Malines.

L'AVION EN FEU

LES VICTIMES

Les deux victimes de l'accident étaient des mieux notées. L'adjudant Marcel Dufour était un enfant de Jumet, commune proche du lieu de la catastrophe. Le lieutenant observateur Gabriel Modave est originaire de Moninnes, près de Namur. Les causes de la chute tragique ne sont pas encore établies. On croit à la rupture d'une aile. Mercredi, de nombreux aviateurs, amis des pauvres victimes, ont survolé le parc de l'Ecole des Sœurs de Viesville où les débris de l'avion se sont abattus.

MENACES DE MORT CONTRE M. WAUTERS

Le Parquet de Charleroi a ouvert une enquête au sujet d'une lettre anonyme avec menaces de mort adressée à M. le ministre Wauters. On ne sait encore si l'on se trouve en présence d'une fumisterie ou d'un acte de vengeance.

LE PARRICIDE DE LIÉGE

Le Parquet de Liége a mis en liberté, jeudi, l'agent de police Nivarlet qui avait tué son père d'un coup de revolver. Il a été prouvé que l'inculpé a agi en état de légitime défense.

LE KRACH DU CRÉDIT FONCIER D'ANVERS

Deux inculpés ont été mis en liberté, les nommés De Jaecher et Jacobs. C'est la chambre des mises en accusation qui décidera de leur sort. On s'attend pour lundi à d'autres libérations.

TOURNAI

NÉCROLOGIE. — Les funérailles du Frère Ernest, ancien directeur de l'école Saint-Luc, ont été un magnifique témoignage de l'estime et de la sympathie qui entouraient le regretté défunt. Le cortège qui s'est formé à l'école St-Luc, jeudi matin, était précédé du groupe nombreux des élèves avec le drapeau de l'école, le clergé suivait. La dépouille mortelle était portée par des anciens élèves, et les cordons du poêle étaient tenus par MM. Camille Wybo et Paul Clerbaux, conseiller communal, et par MM. de Croy, président du Comité de l'école, et Soil de Moriamé, président honoraire du Tribunal.

Le deuil était conduit par le cher Frère Médard, assistant du supérieur général des Frères de la Providence belge, et le Frère Maurice, directeur de l'école St-Luc, de Tournai.

Au moment de la levée du corps, M. Soil de Moriamé, au nom du Comité de l'école a tenu à proclamer en termes émus tout ce que celle-ci devait au Frère Ernest à la prospérité de laquelle il n'a cessé de travailler. Doué de qualités particulières, il fut un constructeur puissant, et les services qu'il a rendus à Saint-Luc de Tournai lui ont mérité le titre de second fondateur de l'école St-Luc de Tournai. La Providence a béni son œuvre: constructeur et restaurateur des Temples de Dieu, il jouit aujourd'hui de la récompense qu'il a bien méritée.

M. Camille Wybo, au nom de l'Association des Anciens élèves joignit ses hommages à ceux de M. Soil de Moriamé. Le Frère Ernest incarnait véritablement l'art chrétien. Doué d'un puissant génie d'organisation, il vit grand, il osa et il réussit, par la confiance absolue qu'il avait en la divine Providence. M. Wybo montra tout ce que l'école Saint-Luc doit au regretté défunt, qui, par son action, et le rôle qu'il tint à la tête de l'école, contribua lui aussi à maintenir à Tournai son titre de ville d'art.

Après ces discours, le cortège se dirigea vers l'église Notre-Dame, où le service funèbre fut célébré par M. le chanoine Jouniaux, doyen, assisté de M. l'abbé Donnez et de M. le vicaire Hinnekens.

Les absoutes furent récitées par Mgr Cantineau, vicaire général.

Parmi les nombreuses personnalités, qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au sympathique disparu, il y avait M. le sénateur Rosier, de Moustier-lez-Frasnes; M. Ason, sénateur et bourgmestre; MM. Louis Carton et Edm. Wibaut, conseillers communaux; M. Labis, président du Tribunal, etc., etc.

TRIBUNAUX

CONSEIL DE PREFECTURE DU NORD

— **Décharge de majoration.** — Une Société de Tourcoing demandait aux Contributions directes une décharge de majoration, réclamée en raison du retard dans le paiement des impôts. Elle alléguait que les avertissements ayant été envoyés à une autre adresse, lui étaient parvenus en retard. Le Conseil rejette ce moyen, estimant qu'il résulte de l'instruction que ces avertissements ont dû parvenir en temps utile et qu'en outre aucune preuve de ce retard n'est apportée. La demande de la dite Société est donc rejetée.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 18 mars 1926

Présidence de M. Lambert

— **L'accident d'automobile du boulevard de la Liberté à Lille.** — Le Tribunal a rendu aujourd'hui son jugement dans une affaire d'accident d'automobile dont avait été victime M. Rohart, expert d'assurances et dont l'auteur était M. Ramolino, négociant en bois, boulevard Vauban, à Lille.

Le Tribunal retient à la charge de M. Ramolino l'excès de vitesse, mais estime que la victime a été imprudente en ne vérifiant pas la visibilité du boulevard avant de le traverser. La part de responsabilité de M. Rohart est fixée à 75 0/0. M. Ramolino est condamné à 100 fr. d'amende et devra payer à la victime une somme de 7.500 fr., à titre de provision. M. le docteur Leclercq visitera le blessé et fixera le taux d'incapacité dont le blessé reste atteint à la suite de cet accident.

Présidence de M. Leclercq

— **Jugement ordonnant expertise.** — Joseph Desquiens, 21 ans, demeurant à Carvin, comparaissait aujourd'hui devant le Tribunal, sous l'inculpation de vagabondage. Le Tribunal qui a des doutes sur la plénitude des facultés mentales de l'inculpé, commet M. le docteur Raviart, qui l'examinera à ce point de vue.

— **Errant.** — Simon Rogosz, 31 ans, ouvrier agricole sujet polonais, a été surpris à Leers, alors qu'il avait été frappé d'un arrêté d'expulsion. Il est condamné à quarante jours d'emprisonnement.

— **Violent.** — Adolphe Bultinck, 34 ans, sans profession ni domicile fixe, avait été condamné par défaut à six mois d'emprisonnement pour violences et menaces de mort sur la personne de son ancienne amie. Le Tribunal confirme purement et simplement le jugement précédemment rendu.

— **Pour abus de confiance.** Jules Castelain, agent d'affaires à Lille, est condamné à 25 fr. d'amende. Les sommes détournées avaient été remboursées.

— **Les lois sociales.** — M. Paul Lederlin, 27 ans, directeur à Annœullin, aurait fait travailler des ouvriers en dehors des heures fixées à l'horaire. Il est condamné à 278 amendes de 3 francs.

— M. Marcel Gayet 37 ans, directeur de banque à La Madeleine, est poursuivi pour infraction au Code du Travail: il a fait travailler trois employés le samedi après-midi, en dehors de l'horaire. Il est condamné à trois amendes de 3 francs.

— **Accident d'automobile.** — M. Hanotte avait été poursuivi pour homicide involontaire pour avoir renversé un homme sur le Nouveau Boulevard, à Mouvaux. Il est condamné à quinze jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis. Le Tribunal estime toutefois que la victime est responsable par moitié de l'accident qui lui est survenu et condamne l'inculpé et son patron, M. Scriva, à payer à la famille de la victime une somme de 6.350 francs à titre de dommages-intérêts.

— **Turbulents.** — Théophile Vandestienne, Emile et Jules Vanderplanck, tisserands à Halluin, se trouvaient en état d'ivresse à Tourcoing, quand ils furent interpellés par les agents, qu'ils injurièrent et frappèrent. Vandestienne et Emile Vanderplanck sont condamnés tous deux à trois mois d'emprisonnement et à 5 francs d'amende, Jules Vanderplanck est condamné à deux mois et également à 5 fr. d'amende pour la contravention d'ivresse.

— **Police des chemins de fer.** — M. Raymond Vanpoucke, démarcheur à Roubaix, avait omis de faire renouveler sa carte hebdomadaire. Surpris le 24 décembre, entre Lille et Roubaix, en chemin de fer, sans titre de transport, il est condamné à 25 fr. d'amende.

— **Vol.** — Elie Parmentier, demeurant à Lille, rue de l'Hôpital Saint-Roch, est condamné pour vol à 50 francs d'amende.

— **Querelleurs.** — Le 22 janvier, Henri Declerck et Marcel Kolfenter se sont pris de querelle. Le premier prétend que l'autre l'a injurié, l'appelant continuellement: « Sale flamand! » Ils se seraient, paraît-il battus à coups d'engrenages. Ils sont condamnés tous deux à 25 fr. d'amendes.